

Le Premier Ministre

Paris, le 19 mars 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Maires,

Vous avez bien voulu remettre à Monsieur le Préfet de Mayotte deux courriers par lesquels vous me faites part de vos propositions relatives à la situation de Mayotte ainsi qu'à l'élection législative partielle des 18 et 25 mars.

Grâce à la mobilisation des services de l'Etat et des communes, je constate que le premier tour de scrutin a pu se dérouler dans l'ensemble des bureaux de vote de la circonscription.

Par ailleurs, Madame Annick GIRARDIN, ministre des outre-mer, a présenté au début de cette semaine des mesures à effet immédiat pour renforcer la sécurité. Comme vous le demandiez, elle vient de vous en confirmer les termes par écrit.

Au-delà de ces mesures immédiates, vous soulignez l'absolue nécessité de reprendre le dialogue dans un climat apaisé pour rechercher toutes les voies de développement afin de répondre aux attentes et aux défis du territoire.

Conformément à votre demande, vous pourrez rencontrer lundi les membres de la mission présents sur place, le préfet Jean-Jacques BROT et le général commandant la gendarmerie outre-mer, Lambert LUCAS. Les missionnaires rentreront pour rendre compte sans délai à la ministre des outre-mer et à moi-même de vos échanges, de façon à décider d'une méthode qui engagera l'ensemble du Gouvernement.

Cette méthode impliquera notamment des échanges approfondis avec le Gouvernement et ses représentants spécialement désignés aussi bien à Mayotte qu'à Paris. Elle permettra de discuter, d'expertiser et de proposer dans un délai d'un mois les réponses indispensables qu'appelle le territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les maires, l'expression de mes meilleures salutations


Edouard PHILIPPE

Monsieur le Président du conseil départemental de Mayotte
Mesdames et Messieurs les Maires de Mayotte
Copie : Messieurs le Député et les Sénateurs